



Changement garde enfants suite à divorce

Par **Virginie22**, le 14/09/2016 à 02:50

Bonjour,

je suis maman de deux enfants 7 ans et demi et 4 ans, je vis seule depuis 3 ans et divorcée depuis 1 an tout pile. J'ai les enfants la semaine et le père 2 week end sur 3 + la moitié des vacances scolaires. Je travaille à temps complet 39 h et voilà depuis 3 ans que je galère, ma vie est une éternelle course contre la montre, je n'ai pas un moment à moi....

Est-ce que je pourrais repasser devant le JAF afin de demander une garde alternée ? Le père me répond qu'il ne peut pas, qu'il travaille, mais nous avons fait les enfants à deux et moi aussi je travaille, je ne trouve pas normal que, du coup, je me retrouve à tout gérer seule.... j'ai peur de perdre la garde des enfants justement en repassant devant le juge car lui vit avec quelqu'un et donc à plus de revenus.... Peut-on demander une garde alternée et le juge accepte-t'il si le père y est opposé ?

Je vous remercie de vos réponses.
Cordialement

Par **Tisuisse**, le 14/09/2016 à 08:23

Bonjour,

Si le père y est opposé, le juge ne lui imposera pas la garde alternée, cela irait à l'encontre du bien être de vos enfants. De plus, en supposant que vous obteniez gain de cause, il supprimerait la Pension alimentaire. Par contre, si votre ex-mari, du fait qu'il vit avec quelqu'un, fut-ce en concubinage, vois ses augmentés, vous pouvez demander au JAF une augmentation de la pension alimentaire ce qui vous permettrait de mieux faire face aux frais de garde des enfants en particulier pour les activités péri-scolaires, durant l'année scolaire, et de centre aéré pendant les vacances lorsque vous avez les enfants.